

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse: Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

## Journées de la Refondation : une opération de communication bien éloignée de la réalité des collègues...

Ces derniers jours, le gouvernement a encore lancé une opération de communication visant à faire croire que la situation en France s'est améliorée grâce à sa politique, le Président de la République et son gouvernement ont réuni lundi 2 et mardi 3 mai plus de 2000 personnes au palais Brongniart (l'ancienne Bourse de Paris).

L'objectif, clairement affiché, était de faire le service après-vente de l'action gouvernementale en matière d'Éducation nationale, à travers le bilan de la Refondation. Il fallait, devant un parterre de partenaires divers et variés, montrer combien les réformes menées depuis 4 ans sont excellentes pour les élèves, les parents et les personnels, les organisations syndicales n'étant présentes que pour écouter.

La CGT Educ'action dénonce une nouvelle fois ces grandes opérations de marketing et ce show qui n'avait rien d'un bilan objectif. Il y a pourtant beaucoup à dire de la réforme des rythmes scolaires, de la réforme du collège, des nouveaux programmes, de la réforme de l'éducation prioritaire... Mais là n'était pas la volonté du gouvernement et du ministère... Dans ces conditions, et comme elle l'avait fait pour les réunions du bilan de la réforme du lycée, la CGT Educ'action a refusé de cautionner cette démarche et a quitté cette initiative de marketing politique.

Autre exemple, la question de la future revalorisation de l'ISAE (Indemnité de Suivi et d'Accompagnement des Élèves).

Profitant de son opération de communication, M. Valls a indiqué le montant et le calendrier de cette augmentation, celle-ci passera de 400 à 1 200 €par an dès la rentrée de septembre 2016. Cette annonce confirme que l'heure est à la tentative de rachat de la part d'un gouvernement qui a malmené les personnels de l'Éducation nationale depuis 4 ans. Si cette augmentation va améliorer la situation financière des personnels du premier degré, elle ne permet pas de rattraper les pertes de salaires subies depuis 2000 estimées entre 150 € et 300 € par mois. Surtout, elle ne bénéficiera pas à tous les personnels et n'entrera pas dans le calcul des retraites.

Pour la CGT Educ'action, il faut une véritable revalorisation des salaires qui passe obligatoirement par l'augmentation immédiate du point d'indice et le rattrapage des pertes de salaires.

Montreuil, le 4 mai 2016